



LETTRÉ D'ENGAGEMENT 2024-2025

Les frais d'internat pour l'année scolaire s'élèvent à **2 241.00 €** (deux mille deux cents quarante et un euros).

Ce montant est un **forfait annuel** qui doit être réglé dans sa totalité dès la rentrée quelle que soit la date de départ de l'élève de l'internat. Toutefois, des facilités de paiement sont accordées.

MODALITÉS DE PAIEMENT PROPOSÉES :

Paiement en une fois : 2241,00 € à régler entre le 1^{er} et le 10 septembre 2024.

Paiement en 3 fois :

VERSEMENTS	PERIODE	MONTANT
1 (obligatoire avant l'entrée)	Du 1 ^{er} au 10/09/2024	945,00 €
2	Du 1 ^{er} au 08/12/2024	675,00 €
3	Du 1 ^{er} au 08/02/2024	621,00 €

Paiement en 9 fois :

VERSEMENTS	PERIODE	MONTANT
1 (obligatoire avant l'entrée)	Du 1 ^{er} au 10/09/2024	945,00 €
2 à 9 (1 vers./mois pendant 8 mois)	D'octobre 2024 à mai 2025. (1 ^{ère} semaine de chaque mois)	162,00 €

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS :

- Paiement en ligne (identifiants internet fournis par le service GESTION),
- Chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Charles Coeffin,
- Virement (TRESOR PUBLIC – IBAN : FR76 1007 1971 0000 0010 0091 112 – BIC TRPUFRP1)

Merci d'utiliser un libellé explicite pour les virements bancaires. (INTERNAT.NOM.PRENOM)

ENGAGEMENT DES PARENTS :

Nous sommes conscients du montant des frais de l'internat et acceptons que toute année commencée est due intégralement. Nous nous engageons donc à régler la totalité des frais de l'année scolaire, selon la modalité de paiement cochée ci-dessus.

En cas de non-respect des paiements, nous acceptons que l'Agent comptable engage une procédure de recouvrement d'impayés. (**Photocopie de la pièce d'identité + RIB des parents à fournir**)

ELEVE - NOM PRENOM	Classe et mail	RIB	Pièce d'identité
PERE – NOM PRENOM	Nom et Adresse de l'employeur		
mail :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERE – NOM PRENOM	Nom et Adresse de l'employeur		
mail :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date :

Signature des parents :